

Assermentation des Autorités Aubonnoises du 20 juin 2016

Sont présents :

50 citoyens et citoyennes appelés à faire partie du Conseil communal par leur élection du 28 février 2016.

Mme la Municipale Sandra Linder, MM. les Municipaux Jean-Christophe de Mestral, Pascal Lincio, Michel Crottaz, élus par le peuple le 28 février 2016.

M. le Syndic Luc-Etienne Rossier, élu tacitement le 2 avril 2016.

Sont absents et se sont excusés : Mme et MM. Shanti Babajee, Thomas Buchanan, Charles Gabella, Alexandre Liardet et Marc Perrenoud.

M. Henri-François Vellut, organiste, agrmente la cérémonie d'intermèdes musicaux.

Accueil

Madame la Préfète Andréa Arn souhaite la bienvenue à chacun et cède la parole à Monsieur Michel Durussel, Pasteur, qui délivre le message de l'église.

Allocution de M. Michel Durussel, ministre de la paroisse

M. Durussel souhaite la bienvenue aux nouvelles autorités de la commune tout en les remerciant de l'avoir convié à cette heure importante de la vie civique d'Aubonne. Il rappelle que chacun est chez lui dans ce bâtiment communal, bâtiment à forte résonance symbolique et celle-ci n'est sans doute pas étrangère au choix qui a été fait de s'y rassembler. Il s'agit de vivre un événement de la vie politique dans un lieu particulier où se célèbrent les grandes étapes de la vie, de la naissance à la mort, en passant par l'amour et où l'on cherche à donner sens à la lumière d'une tradition qui irrigue notre société depuis des siècles.

Sa présence à cette assemblée est le signe d'une vocation qui, au-delà des conflits d'intérêt et des luttes partisans, appelle à quelque chose qui nous dépasse toutes et tous, ce que, dans la tradition chrétienne, Jésus de Nazareth a exprimé ainsi : « Cherchez d'abord le Royaume des Cieux et sa justice ». Une quête qui aide à ne pas avancer « le nez dans le guidon », mais à lever les yeux pour voir plus loin.

Désignation d'une secrétaire et de deux scrutateurs de séance

Mme la Préfète déclare ouverte la séance d'installation du Conseil communal et de la Municipalité. Elle désigne Mme Jacqueline Cretegnny, secrétaire, MM. Nicolas Pulfer et Alain Biedermann, scrutateurs et précise que les membres absents seront assermentés lors de la première assemblée où ils se présenteront. Il est procédé à l'appel par ordre alphabétique.

Assermentation des membres du Conseil communal

Mme la Préfète procède à l'assermentation des membres du Conseil communal. Elle constate que ces derniers ont été convoqués selon les formes prescrites, conformément au procès-verbal des élections, et constate la régularité de leur admission. Mme la Préfète donne lecture de la promesse légale et assermente les 50 membres du Conseil présents, selon la liste alphabétique pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2016. Les nouveaux membres du Conseil sont chaleureusement félicités.

Assermentation des membres de la Municipalité

Mme la Préfète constate la régularité de l'admission des membres de la Municipalité, après s'être assurée qu'il n'y a entre les élus aucun degré de parenté prohibé selon l'art. 48 de la Loi sur les communes, donne lecture du serment prescrit aux art. 9 et 62 de ladite Loi. A l'appel de leur nom, Mme et MM. Sandra Linder, Jean-Christophe de Mestral, Pascal Lincio et Michel Crottaz solennisent la promesse. Ils sont de ce fait installés pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2016.

Assermentation du Syndic

A l'appel de son nom, M. le Syndic Luc-Etienne Rossier solennise la promesse. Il est de ce fait installé pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2016.

Mme la Préfète félicite chaleureusement les membres de la Municipalité, M. le Syndic et les remercie pour leur engagement.

La séance se poursuit à l'Aula du Château.

Election du Président du Conseil communal

En préambule, Madame la Préfète donne quelques renseignements sur le mode de scrutin, selon les dispositions des articles 11 et 12 de la Loi sur les Communes.

M. Serge Thorimbert présente M. Wladimir Mange, qui accepte. Il n'y a pas d'autre proposition. Mme Anne-Marie Piguet demande le vote à bulletin secret. Mme la Préfète accepte cette demande et les bulletins sont délivrés.

Bulletins délivrés : 50. Bulletins rentrés : 50. Blancs : 4. Nuls : 0. Bulletins valables : 50. Majorité absolue : 26.

M. Wladimir Mange est élu par 33 voix pour un an. Mme la Préfète félicite M. Mange qui remercie l'assemblée.

Election de la Secrétaire

M. Nicolas Rosat propose Mme Jacqueline Cretegny, qui accepte. Il n'y a pas d'autre proposition. Le Conseil accepte l'élection tacite. La secrétaire est élue tacitement par acclamations. Mme la Préfète félicite Mme Cretegny, qui remercie l'assemblée.

Mme la Préfète constate qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'article 12 LC entre le président et la secrétaire. Le procès-verbal est lu et approuvé séance tenante, sans modification.

Mme la Préfète se retire après avoir remis la présidence au nouveau Président du Conseil, M. Wladimir Mange.

Election de l’Huissier

M. Nicolas Rosat présente M. Silvio Piemontesi, qui accepte. Il n’y a pas d’autre proposition. M. Silvio Piemontesi est élu tacitement par acclamations. M. Mange félicite M. Piemontesi, qui remercie l’assemblée.

Election du vice-président

M. Philippe Creteigny présente M. Yves Charrière, qui accepte. Il n’y a pas d’autre proposition. M. Yves Charrière est élu tacitement par acclamations. M. Mange félicite M. Charrière, qui remercie l’assemblée.

Election des scrutateurs et des suppléants

Sont proposés : Mme Catherine Berger, Mme Kirsti de Mestral, M. Yves Aellen, M. Jean-Gabriel Rey.

Bulletins délivrés : 50. Bulletins rentrés : 50. Bulletins blancs : 0. Bulletins nuls : 1. Bulletins valables : 49.

Sont élus :

Mme Catherine Berger 31 voix

Mme Kirsti de Mestral 29 voix

Suppléants :

M. Yves Aellen 19 voix

M. Jean-Gabriel Rey 16 voix

Election des membres de la Commission de Gestion

Sont proposés : Mmes et MM. Christian Streit, Véronique Bezençon, Thierry Bertinotti, Nicolas Rosat, Marie-Christine Saxer Studer, Jean-Gabriel Rey, Tanguy Perrenoud, Claudia Bobst, Catherine Crevoisier, Verena Gubler, Christophe Reymond.

Bulletins délivrés : 50. Bulletins rentrés : 50. Bulletins blancs 0. Bulletins nuls : 1. Bulletins valables : 49

Sont nommés :

M. Nicolas Rosat 41 voix

M. Christian Streit 37 voix

Mme Claudia Bobst 35 voix

Mme Véronique Bezençon 34 voix

M. Thierry Bertinotti 31 voix

Mme Marie-Christine Saxer Studer	30 voix
Mme Catherine Crevoisier	30 voix
M. Tanguy Perrenoud	27 voix
Mme Verena Gubler	20 voix

Suppléants :

M. Christophe Reymond	20 voix (par tirage au sort)
M. Jean-Gabriel Rey	18 voix

Election des membres de la Commission des Finances

Sont proposés : Mme et MM. Olivier Gétaz, Guy Maurer, Valérie André, Daniel Blanchard, Yves Charrière, Jean-Charles Krebs, François Linder.

Bulletins délivrés : 50. Bulletins rentrés : 50. Bulletin blancs : 0. Bulletins nuls : 1. Bulletins valables : 49.

Sont élus :

M. Olivier Gétaz	44 voix
M. Guy Maurer	35 voix
Mme Valérie André	33 voix
M. Daniel Blanchard	30 voix
M. Yves Charrière	29 voix

Suppléants :

M. Jean-Charles Krebs	25 voix
M. François Linder	19 voix

Commission d'achat et vente de terrains

Sont proposés : Mmes et MM. Nathalie Egger, Daniel Favre, Marc-Henri Vallon, Anne-Marie Piguët, Tanguy Perrenoud, Denis Berger, Alain Biedermann.

Bulletins délivrés : 50. Bulletins rentrés : 50. Bulletins blancs : 0. Bulletins nuls : 0. Bulletins valables : 50.

Sont nommés :

M. Alain Biedermann	42 voix
M. Denis Berger	31 voix
Mme Nathalie Egger	30 voix
M. Marc-Henri Vallon	29 voix

M. Daniel Favre 28 voix

Suppléants :

Mme Anne-Marie Piguet 25 voix

M. Tanguy Perrenoud 23 voix

Le Président de la Commission de gestion fait automatiquement partie de cette commission.

Commission de recours en matière d'impôt

Sont proposés : Mmes et MM. Mathieu Félix, Stéphane Cloux, Diane Studer, Nicolas Suter, Denise Imesch.

Le nombre de candidats étant équivalent aux sièges à repourvoir, le président propose d'élire ces personnes tacitement. La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Sont nommés :

M. Mathieu Félix, Stéphane Cloux, Diane Studer, Nicolas Suter, Denise Imesch.

Nomination des Délégués et suppléants des associations intercommunales (Assagie)

Sont proposés : Mme et MM. Nicolas Suter, Pieter Volgers, Nelson Douchet, François Linder, Catherine Zweifel.

Sont élus :

M. Nicolas Suter 43 voix

Mme Catherine Zweifel 37 voix

M. Nelson Douchet 35 voix

Suppléants :

M. François Linder 14 voix

M. Pieter Volgers 12 voix

Le président félicite les membres du Conseil communal et de la Municipalité. Il annonce la première séance de la nouvelle législature en date du **mardi 6 septembre 2016**. Il convie l'assemblée à un apéritif dinatoire malgré l'heure tardive et souhaite un bel été à toutes et tous.

Au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Wladimir Mange

Jacqueline Cretegny